



## COMMUNE D'ESPAGNAC SAINTE EULALIE

Conseil Municipal du 08 décembre 2022 à 18h00

### Procès verbal

**Présents :** Martine BENET-BAGREAU, Jean-Louis CABRIGNAC, Pierre SORET, Françoise RAIBAUT, Odette DAMON, Bertrand DELPEUCH, Simonne MOREAU

**Secrétaire de séance :** Simonne MOREAU

Sur convocation envoyée le 2 décembre 2022

#### Approbation du dernier procès-verbal

Procès-verbal du Conseil Municipal du 16 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité et pourra être diffusé aux habitants.

#### 1. Délibérations

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal le plan de financement pour la réhabilitation thermique de la mairie et du presbytère de Ste Eulalie :

COÛT HT DE L'OPERATION		PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL	
Postes de dépenses	Montant HT		Montant
Acquisitions immobilières		DETR	11 410,00 €
Etudes : diagnostics énergétiques	1 100 €	Etat autre (préciser) :	
Maîtrise d'œuvre		Conseil départemental FAST	11 410,00 €
Travaux	36 936 €	Fonds de concours	
		Fonds propres	15 216,00 €
		Total autofinancement	15 216,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>38 036,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>38 036,00 €</b>

Approuvé à l'unanimité

## 2. Logements communaux.

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération l'autorisant à maintenir le loyer du Presbytère de Ste Eulalie sans augmentation pour l'année 2023, soit 384.51€ mensuel alors que l'indice de référence des loyers pour l'année 2023 est + 3.60%.

Approuvé à l'unanimité

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération concernant le montant du loyer ainsi que les charges du logement du presbytère d'Espagnac Ste Eulalie. Le montant mensuel du loyer s'élève à 620€, les charges de chauffage à 150€ avec une révision possible dans l'année.

Approuvé à l'unanimité

## 3. Adressage :

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération concernant l'adressage. Le Conseil Municipal a validé le nom des rues ainsi que la numérotation :

Voies	Lieu dit
Rue du Val Paradis	Le Bourg
Impasse de la Planque	Le Bourg
Impasse de l'ancien gué	Le Bourg
Chemin des Dames	Le Bourg
Cour du Prieuré	Le Bourg
Chemin du Mas	Le Bourg
Place de la Mairie	Le Bourg
Côte du Pouget	Le Bourg
Chemin court	Le Mas
Route du causse	Le Causse
Chemin des rivières	Le Mas
Chemin du Cournayrol	Le causse
Chemin du mas Nègre	Le Causse
Route du Célé	Route du Célé
Chemin de Pailhès	Pailhès
Chemin du cingle	Pailhès
Chemin de l'île	Pailhès
Chemin du couderc	Diège
Chemin du Pech d'Issaure	Diège
Côte de Diège	Diège
Chemin de la fontaine	Diège
Chemin des 3 cazelles	Diège
Chemin du Poujadou	Diège
Chemin de Laroquette	Vieilles Vignes
Route de Salebio	Salebio
Chemin du gué	Salebio
Chemin de la source bleue	Salebio
Chemin de la Devéze	Ste Eulalie

Côte Pialade	Ste Eulalie
Placette de l'église	Ste Eulalie
Chemin de l'église	Ste Eulalie
Le Coustalou	Ste Eulalie
Chemin de Rian	Rian
Chemin de la chaussée	Rian

La numérotation sera métrique, c'est-à-dire la distance par rapport au début de la rue.

Le choix sur la signalétique n'a pas été arrêté (la couleur, le graphisme et la nature des matériaux)

Approuvé à l'unanimité

#### **4. Nouvelle adresse du Grand Figeac**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération pour approuver la nouvelle adresse du Grand Figeac, soit 2 rue Germain Petitjean 46100 Figeac.

Approuvé à l'unanimité

#### **5. Demande de mise à disposition du personnel technique (voirie) au Grand Figeac**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération concernant la demande de mise à disposition du personnel qui travaille sur la voirie. Le nombre d'heure a été évalué à 4h/semaine.

Approuvé à l'unanimité

#### **6. Prime versée au personnel**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération concernant la répartition de la prime annuelle versée au personnel.

Approuvé à l'unanimité

#### **7. Adoption des nouveaux statuts du Grand Figeac**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une délibération concernant l'adoption des nouveaux statuts du Grand Figeac.

Approuvé à l'unanimité

### **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- **Propositions du CAUE pour les ruines du chemin des dames**

Le CAUE a fait 2 propositions.

La 1ere proposition : garder le four et le fournil puis à l'entrée une petite boutique éphémère et un gîte pour 4 personnes en RDC.

2 ème proposition : garder le four et le fournil, à l'entrée une petite boutique éphémère et un logement locatif.

D'autres propositions restent à l'étude

- **Gravière : aménagement**

Une entreprise plante 700 arbres et arbustes là où il faut mettre des haies notamment entre la gravière et la pâture à luzerne.

Le samedi 17 décembre, est prévu un chantier participatif des habitants de la commune pour la plantation d'arbres et arbustes fruitiers de variété traditionnelle.

**L'ordre du jour étant achevé, la séance est close à 20h30.**

**Prochain conseil municipal : 19 janvier 2023**